



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2368

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Gerin.

M. André Gerin. Monsieur le président, ma question, qui concerne Renault et Renault-Véhicules industriels, s'adresse au ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. La France est-elle toujours un pays industriel ?

Pour casser Vilvorde et délocaliser au Brésil, Renault dépense à perte 4 milliards de provisions. Nous avons le sentiment d'assister à un Monopole mondial, avec un gouvernement obnubilé par Maastricht et la monnaie unique. Après la sidérurgie, allons-nous laisser la France et l'Europe aux constructeurs japonais, coréens, allemands et américains ?

Il nous semble qu'il est temps d'agir contre l'égoïsme économique et la dictature des marchés financiers. Il faut consulter par référendum les Français sur la monnaie unique. L'avenir de Renault, de ses camions et de ses bus, fait-il partie des ambitions industrielles et industrieuses de la France ? Il est permis d'en douter.

On se borne à constater, au nom des coûts et de la spécialisation. On annonce l'abandon de productions, celles des moteurs et des boîtes de vitesse, de métiers industriels et de filières d'avenir pour notre jeunesse. En Rhône-Alpes, ce sont des centaines de PME et PMI qui vont en mourir. Aujourd'hui, nos entreprises deviennent des coquilles vides !

Monsieur le ministre, quelle politique industrielle pour la France le Gouvernement entend-il engager afin de s'opposer au déclin national ? Quelle politique va-t-il entreprendre pour que l'industrie de notre pays soit créatrice d'emplois et de métiers innovants pour notre jeunesse ?

Comment le Gouvernement va-t-il aider à gagner la bataille de l'industrie en gardant des productions généralistes made in France, à reconquérir le marché national et européen et à combattre la concurrence déloyale, le dumping social et financier ?

Il nous semble, monsieur le ministre, que la souveraineté nationale a besoin, aujourd'hui encore plus qu'hier, d'une industrie moderne et forte ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur Gerin, Oui la France est un pays industriel ! La France est un pays industriel quand ses industries sont compétitives. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Vous avez dit que nous étions obnubilés par la monnaie unique et par Maastricht. Mais c'est vous et vos amis qui l'êtes et qui passez votre temps à essayer, usant de cet alibi, de nier l'exigence qu'a notre industrie de s'adapter aux conditions du marché et d'être, par conséquent, compétitive. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Vous avez dit qu'il fallait que nous cessions d'être soumis à la loi des marchés. Mais la loi, pour les entreprises qui produisent, c'est d'abord le référendum du consommateur !

M. Daniel Picotin. Exact !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Quand une personne achète un véhicule, elle l'achète pour sa marque, pour son innovation et son design, mais aussi pour son prix. À partir du moment où

le producteur n'est pas en état de répondre aux attentes du consommateur, c'est la production et, du même coup, la vie de l'entreprise qui sont mis en cause. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Il faut, monsieur Gerin, que vous compreniez une chose: nous ne sommes pas concernés par les alibis que vous invoquez.

M. Christian Bataille. Que voulez-vous que fassent les consommateurs ? Ils sont fauchés !

M. le président. Monsieur Bataille, je vous en prie !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Nous sommes dans une situation où les entreprises ne peuvent se développer que dans la mesure où elles sont capables de vendre et, par conséquent, de mettre sur le marché des produits que les consommateurs ont envie d'acheter.

M. Christian Bataille. Les produits sont toujours trop chers !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur Gerin, vous êtes inquiet quant au sort de Renault-Véhicules industriels...

M. Daniel Picotin. Ils sont plus demagogues qu'inquiets !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Je voudrais que vous preniez simplement en compte la réalité des faits.

En 1995, RVI a eu un résultat d'exploitation positif de 978 millions de francs.

M. Christian Bataille. Il faut choisir la relance par la consommation !

M. le président. Monsieur Bataille, on n'entend que vous ! Laissez parler le ministre ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. En 1996, cette entreprise a perdu 705 millions de francs.

Tout le monde comprend bien que RVI est confrontée à une perte liée à la fois au retournement du marché et à l'accroissement de la pression de la concurrence. Il lui faut donc rationaliser sa production, regrouper un même processus sur un même site industriel. Tout cela justifie la volonté de transférer la ligne de garnissage de Venissieux à Annonay. C'est en effet en maîtrisant l'évolution du processus et des coûts de productivité que RVI restera productive, accroîtra ses parts de marché et défendra du même coup l'emploi ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. André Gerin.

M. André Gerin. Monsieur le président, ma question, qui concerne Renault et Renault-Véhicules industriels, s'adresse au ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. La France est-elle toujours un pays industriel ?

Pour casser Vilvorde et délocaliser au Brésil, Renault dépense à perte 4 milliards de provisions. Nous avons le sentiment d'assister à un Monopole mondial, avec un gouvernement obnubilé par Maastricht et la monnaie unique. Après la sidérurgie, allons-nous laisser la France et l'Europe aux constructeurs japonais, coréens, allemands et américains ?

Il nous semble qu'il est temps d'agir contre l'égoïsme économique et la dictature des marchés financiers. Il faut consulter par référendum les Français sur la monnaie unique. L'avenir de Renault, de ses camions et de ses bus, fait-il partie des ambitions industrielles et industrieuses de la France ? Il est permis d'en douter.

On se borne à constater, au nom des coûts et de la spécialisation. On annonce l'abandon de productions, celles des moteurs et des boîtes de vitesse, de métiers industriels et de filières d'avenir pour notre jeunesse. En Rhône-Alpes, ce sont des centaines de PME et PMI qui vont en mourir. Aujourd'hui, nos entreprises deviennent des coquilles vides !

Monsieur le ministre, quelle politique industrielle pour la France le Gouvernement entend-il engager afin de s'opposer au déclin national ? Quelle politique va-t-il entreprendre pour que l'industrie de notre pays soit créatrice d'emplois et de métiers innovants pour notre jeunesse ?

Comment le Gouvernement va-t-il aider à gagner la bataille de l'industrie en gardant des productions

generalistes made in France, a reconquerir le marche national et europeen et a combattre la concurrence deloyale, le dumping social et financier ?

Il nous semble, monsieur le ministre, que la souverainete nationale a besoin, aujourd'hui encore plus qu'hier, d'une industrie moderne et forte ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur Gerin, Oui la France est un pays industriel ! La France est un pays industriel quand ses industries sont competitives. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Vous avez dit que nous etions obnubiles par la monnaie unique et par Maastricht. Mais c'est vous et vos amis qui l'etes et qui passez votre temps a essayer, usant de cet alibi, de nier l'exigence qu'a notre industrie de s'adapter aux conditions du marche et d'etre, par consequent, competitive. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Vous avez dit qu'il fallait que nous cessions d'etre soumis a la loi des marches. Mais la loi, pour les entreprises qui produisent, c'est d'abord le referendum du consommateur !

M. Daniel Picotin. Exact !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Quand une personne achete un vehicule, elle l'achete pour sa marque, pour son innovation et son design, mais aussi pour son prix. A partir du moment ou le producteur n'est pas en etat de repondre aux attentes du consommateur, c'est la production et, du meme coup, la vie de l'entreprise qui sont mis en cause. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le president. Je vous en prie, mes chers collegues !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il faut, monsieur Gerin, que vous compreniez une chose: nous ne sommes pas concernees par les alibis que vous invoquez.

M. Christian Bataille. Que voulez-vous que fassent les consommateurs ? Ils sont fauches !

M. le president. Monsieur Bataille, je vous en prie !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Nous sommes dans une situation ou les entreprises ne peuvent se developper que dans la mesure ou elles sont capables de vendre et, par consequent, de mettre sur le marche des produits que les consommateurs ont envie d'acheter.

M. Christian Bataille. Les produits sont toujours trop chers !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur Gerin, vous etes inquiet quant au sort de Renault-Vehicules industriels...

M. Daniel Picotin. Ils sont plus demagogues qu'inquiets !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Je voudrais que vous preniez simplement en compte la realite des faits.

En 1995, RVI a eu un resultat d'exploitation positif de 978 millions de francs.

M. Christian Bataille. Il faut choisir la relance par la consommation !

M. le president. Monsieur Bataille, on n'entend que vous ! Laissez parler le ministre ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. En 1996, cette entreprise a perdu 705 millions de francs.

Tout le monde comprend bien que RVI est confrontee a une perte liee a la fois au retournement du marche et a l'accroissement de la pression de la concurrence. Il lui faut donc rationaliser sa production, regrouper un meme process sur un meme site industriel. Tout cela justifie la volonte de transferer la ligne de garnissage de Venissieux a Annonay. C'est en effet en maitrisant l'evolution du process et des couts de productivite que RVI restera productive, accroitra ses parts de marche et defendra du meme coup l'emploi ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2368

Rubrique : Politique industrielle

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 26 mars 1997, page 2237

Réponse publiée le : 26 mars 1997, page 2237

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 1997